

M. Charles Mair, l'auteur du livre qui fait le sujet de cette notice, est jeune, si nous sommes bien informé ; il est encore au seuil de cette carrière littéraire, objet de tant de nobles aspirations ; mais, grâce à cette haute éducation classique qu'il a eu l'avantage de recevoir et dont il a su bien profiter, il ne tardera pas à s'élançer en avant pour tendre au premier rang. Il nous dit dans sa préface " qu'il se sent convaincu qu'il recevra des personnes accoutumées à apprécier les œuvres littéraires une critique vraie mais juste, qui lui servira dans ses futurs travaux, ou bien le forcera à briser sa lyre pour toujours."

Quant à nous, nous sentons que c'est notre devoir de lui recommander instamment, de s'avancer avec persévérance dans le sentier dans lequel il marche déjà d'un pas si assuré. Qu'il ne se laisse pas abattre, ni décourager, par l'apathique indifférence ou l'oubli du public, qui, nous devons le reconnaître, accueille si souvent le mérite littéraire en Canada. En continuant de travailler, il obtiendra l'estime des esprits éclairés, s'imposera à tous ceux qui se laissent guider par le courant général, et acquerra enfin le rang qu'il aura mérité.

Le livre de M. Mair est imprimé avec élégance, et il fait le plus grand honneur aux éditeurs, MM. Dawson, de Montréal.

MME LEPROHON.

---

A propos de la publication par la *Revue Canadienne* d'une pièce de poésie de M. A. Fréchette, la Faculté des Arts de l'Université Laval nous prie de publier le paragraphe V de ses règlements, relatifs aux concours de poésie :

" Toutes les pièces envoyées deviendront la propriété de la Faculté des Arts."

(NOTE DE LA DIRECTION.)

---